PROCES VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

Date du conseil municipal : *le 16 avril 2026*
Date de convocation du conseil municipal *: le 10 mars 2026*

Lieu du conseil municipal : *Mairie de SAINT CLAR DE RIVIERE*

Heure du conseil municipal : *la séance est ouverte à 21h03*

Listes des présents, absents et pouvoirs *:*

PRESENTS : MM. Etienne GASQUET, Marina LASSERRADE, Jean-Pierre PAVAN, Estelle GASQUET, Marie-Claude DANGLES, Nazaré GONCALVES- MARTINS, Martine PEGOT, Pierrick DESAINT, Pierre CAVALLIN, Clément BONNEMAISON, Roméo MAJESTE, Sandrine PAROT, Magali LEPPKE, Jacques RIZZO, Guy DAURIAC, Mohamed CAMARA, Nicolas FREMONT.

ABSENTS : Séverine LEMASSON, Virginie CAZAUX.

Secrétaire de séance : Nazaré GONCALVES-MARTINS.

Monsieur le Maire Etienne GASQUET ouvre la séance et demande à l'assemblée de supprimer le point 7.

I. Approbation du CR du Conseil du 24/03/2026

L'ensemble du conseil valide à l'unanimité le compte rendu.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT
Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

II. Approbation du CFU 2025

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le Compte Financier Unique 2025 de la commune qui fait apparaître les résultats suivants :

Section Investissement :	excédent : 144 384.96 €.
Section Fonctionnement :	excédent : 1 114 727.65 €.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT
Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

III. Affectation du résultat 2025

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'affectation du résultat ci-dessous :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		294 955.91 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		819 771.74 €
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)** **(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**		**1 114 727.65 €**
D Solde d'exécution d'investissement		144 384.96 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-129 857.86 €
Besoin de financement F	**=D+E**	**0.00 €**

AFFECTATION = C	**=G+H**	**1 114 727.65 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		1 114 727.65 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'affectation du résultat tel que proposé.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT
Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

IV. Vote des taux locaux 2026

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir comme suit les taux au niveau de ceux de 2025 :

TAXES	Taux 2025 (rappel)	Taux 2026
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	43.63 %	43.63 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	103.42 %	103.42 %
Taxe d'habitation	14.48 %	14.48 %

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter pour 2026 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 43.63 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 103.42 %
- Taxe d'habitation : 14,48 %

POUR : 17 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT
Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

V. Approbation du BP 2026

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le Budget Primitif 2026 :

- en suréquilibre de **1 248 815.56 € en dépenses** et de **2 210 678.15 € en recettes** pour la section de fonctionnement ;
- équilibré de **655 407.86 € en dépenses** et **655 407.86 € en recettes** pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Budget Primitif 2026

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT
Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

VI. Attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions aux associations de la commune de la manière suivante :

3ème âge :	200 €
Assodezil :	300 €
Foyer rural :	1 200 €
Saint Clar Multisports :	300 €
Association des écoles :	500 €
Association Académie Martiale de karaté :	200 €
Les Akors :	200 €
Yann Asso :	300 €
Boxing Mouv & Life :	200 €
Comité des Fêtes :	5 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer les subventions comme mentionnées ci-dessus et de prévoir les sommes au BP communal 2026, article 65748.
Trois membres du conseil n'ont pas pris part au vote (M. DESAINT, M. MAJESTE et M. CAMARA)

POUR : 14 – CONTRE : 0 – ABSENTION : 0

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT
Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

VII. Actualisation du loyer du 6F Grand Place

Un bail a été signé en date du 13 mai 2025 avec l'Association Bureau Immo Sud Toulousain. Il convient de réaliser un avenant au bail existant. L'avenant précisera ainsi : le changement du montant du loyer à la date du 1er Juin 2026. Le loyer proposé pour l'avenant au bail est de 350 € par mois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable à la création d'un avenant au bail de location en cours pour l'agence immobilière sis 6F Grand Place et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT
Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

VIII. Elections des délégués du SMGALT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'élire deux délégués titulaires représentant la commune au Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch au scrutin secret à la majorité absolue ou à la majorité relative, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.
Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'effectuer le vote à main levée et l'ensemble du conseil a voté oui à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à cette élection et lui fait part des candidatures de :

- Monsieur Jean-Pierre PAVAN: délégué titulaire.
- Monsieur Clément BONNEMAISON: délégué suppléant

Monsieur Jean-Pierre PAVAN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé délégué titulaire.
Monsieur Clément BONNEMAISON ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé délégué suppléant.

Noms des votants :

Prénoms	Noms
Etienne	GASQUET
Marina	LASSERRADE
Jean Pierre	PAVAN
Estelle	GASQUET
Pierrick	DESAINT
Magali	LEPPKE
Martine	PEGOT
Nazaré	GONCALVES-MARTINS
Clément	BONNEMAISON
Mohamed	CAMARA
Nicolas	FREMONT

Pierre	CAVALLIN
Marie-Claude	DANGLES
Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC

Roméo	MAJESTE
Sandrine	PAROT
Jacques	RIZZO
Guy	DAURIAC
Virginie	CAZAUX

IX. Questions diverses

M. DESAINT intervient pour faire le point sur des aides de l'Etat pour les éclairages en LED dans les bâtiments communaux.

Mme LASSERRADE explique que les locataires du 71 l'ont interpellé. Ils se retrouvent à chaque ouverture du mardi avec des dégradations (déchets-incivilités). Mme LASSERRADE informe le conseil que les locataires vont aller porter plainte à la gendarmerie car c'est récurrent.
Mme LASSERRADE souhaite demander des rondes supplémentaires à la gendarmerie.
M. le Maire intervient et demande à M. MAJESTE de relancer le programme « voisins vigilants ». Des échanges ont lieu entre les membres du conseil au sujet des incivilités sur le village.

M. le Maire informe l'assemblée qu'une demande auprès du CAUE va être faite pour le démarrage des études au sujet de la salle multi-usages.

La séance est clôturée à 22h48.

Tableau des signataires :

Noms	Prénoms	Signatures
GASQUET	Etienne	
GONCALVES - MARTINS	Nazaré	